

Questions orales

L'INDUSTRIE

PRATT AND WHITNEY—L'OPPORTUNITÉ DE L'ACQUISITION DE
L'ENTREPRISE PAR LE GOUVERNEMENT EN RAISON DE LA
GRÈVE

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, il y a deux semaines, j'ai demandé au premier ministre si le gouvernement entendait prendre des mesures pour mettre fin à la grève interminable des employés de la Pratt & Whitney, dans laquelle le gouvernement du Canada a investi environ \$60 millions. Comme la société a refusé les recommandations de l'arbitre nommé par le gouvernement provincial et a déclaré aujourd'hui qu'elle ne s'était pas engagée envers le premier ministre, M. Bourassa, à rembaucher immédiatement les 1,000 ouvriers en grève, le gouvernement envisage-t-il la possibilité de racheter cette société comme il l'a fait ou se propose de le faire pour deux autres compagnies aéronautiques très importantes, qui deviendront des sociétés de la Couronne?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Nous n'envisageons pas cette possibilité, monsieur l'Orateur.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas compris.

M. Trudeau: J'ai dit que nous n'envisageons pas cette possibilité, monsieur l'Orateur.

M. Orlikow: Il y a deux semaines, le premier ministre n'a pas répondu à ma question sous prétexte qu'elle était hypothétique. La société a déclaré clairement qu'elle refuse toujours d'observer la loi et la coutume canadiennes. Le gouvernement va-t-il envisager de racheter cette société pour que les travailleurs canadiens puissent travailler en paix?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le député répète la même question d'une façon non hypothétique. Encore une fois, nous ne pensons pas acheter la Pratt & Whitney.

* * *

[Français]

LES PÊCHES

QUÉBEC—L'APPLICATION AU POISSON DES NOUVEAUX
RÈGLEMENTS RELATIFS À L'INSPECTION DE LA VIANDE

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre d'État responsable des Pêches.

A la suite de la controverse au Québec au sujet du sceau «Approuvé Québec» et des intentions du gouvernement provincial de transformer le système d'inspection des viandes, est-ce que ces modifications des règlements s'appliqueront aussi à l'inspection du poisson de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)): Monsieur le président, la province de Québec a adopté des lois complémentaires aux lois fédérales relativement à l'inspection du poisson. Depuis 1959, si ma mémoire est bonne, l'inspection de tous les poissons consommés à l'intérieur et à l'extérieur du Québec est faite par des inspec-

[M. MacEachen.]

teurs fédéraux. Sans vouloir intervenir dans le débat actuel, quant à une autre sorte de nourriture, j'encouragerais beaucoup les honorables députés à utiliser du maquereau lorsqu'ils feront des pizzas à l'avenir.

* * *

[Traduction]

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE REFUS D'OCTROI DE LA LIGNE VANCOUVER-SEATTLE À
PACIFIC WESTERN AIRLINES—LES MESURES ENVISAGÉES

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Étant donné que le président Ford n'a pas signé les documents nécessaires pour permettre à la compagnie Pacific Western Airlines d'assurer un vol direct entre Vancouver et Seattle, le ministre a-t-il protesté contre ce retard de la part du président des États-Unis? Dans la négative, quand compte-t-il le faire?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas bien compris le nom de la ville; entre Vancouver et...?

M. Reynolds: Seattle.

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je sais que cette question fait partie de l'accord, mais je ne sais pas si la compagnie aérienne a décidé de desservir cet endroit. Toutefois, je vais m'informer et en aviserai le député.

M. Reynolds: Monsieur l'Orateur, étant donné que la compagnie aérienne a essayé d'assurer cette ligne et a dû annuler le service parce que le président des États-Unis n'avait pas signé les documents nécessaires, s'il ne le fait pas d'ici trois ou quatre jours, le ministre prendra-t-il des mesures unilatérales contre les compagnies aériennes américaines qui assurent le service sur des lignes à destination du Canada?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, si la compagnie me transmet les mêmes renseignements que le député...

M. Reynolds: Cette affaire était dans tous les journaux.

M. Marchand (Langelier): C'est possible, mais je ne les ai pas lus. Si le député veut bien me les envoyer, je m'informerai sur la question.

* * *

AIR CANADA

LA QUESTION DE LA COMPARUTION DE M. PRATTE DEVANT
LA COMMISSION ESTEY

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme le juge Estey a presque terminé ses audiences et en vue de régler tous les problèmes qui ont été soulevés à propos d'Air Canada, le ministre sait-il si M. Pratte sera appelé à témoigner devant le juge Estey et à quelle date?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, c'est au juge et à M. Pratte d'en décider, et non à moi. Je ne sais pas pourquoi le député me pose cette question.